

Communiqué de presse

# L'UMS-Autonomie, premier centre de recherche et d'innovation en Île-de-France dédié aux personnes en perte d'autonomie, ouvre ses portes !

Sorbonne Université et l'AP-HP inaugurent [l'UMS-Autonomie](#), premier centre de recherche et d'innovation en Île-de-France centré sur la personne en perte d'autonomie. Il s'agit de la première Unité Mixte de Service associant ces deux organismes : un lieu unique, au croisement de l'hôpital, de la ville et du domicile, dans un espace ouvert aux partenaires publics comme privés, permettant le développement de synergies et de collaborations en conditions de vie réelle. L'inauguration s'est déroulée ce jour à l'hôpital Charles-Foix AP-HP en présence de Nathalie Drach-Temam, présidente de Sorbonne Université, Valérie Péresse, présidente de la région Île-de-France ainsi que Nicolas Revel, directeur général de l'AP-HP. A l'occasion de cet événement, trois premiers projets de recherche, sélectionnés dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt soutenu par l'Institut Carnot@APHP, ont été annoncés par Bruno Riou, doyen de la faculté de santé à Sorbonne Université : DYSMOB-COPD, LBO-MOB, AGIR-AVC.

Publié le 05.12.2024

↓ [Télécharger le communiqué - pdf - 327.79 Ko](#)

📧 [Service presse Sorbonne Université](#)

✉ [Contacter par courriel](#)

📧 [Service presse AP-HP](#)

✉ [Contacter par courriel](#)

📧 [Service de presse de la Région Île-de-France](#)

✉ [Contacter par courriel](#)

# UMS AUTONOMIE



## Un centre de recherche et d'innovation dédié aux personnes en perte d'autonomie.

Aujourd'hui, en France, une personne sur deux est concernée directement ou indirectement par la réduction voire la perte d'autonomie. Qu'elle soit la conséquence d'une pathologie, d'un handicap ou encore de l'âge, ce sujet est non seulement un enjeu de santé mais aussi un enjeu de société dont les conséquences sont tout à la fois humaines et économiques. En parallèle, un tiers des technologies commercialisées pour compenser la réduction d'autonomie liée à l'âge, la maladie ou à un handicap est abandonné à 3 mois suite à des difficultés pour les professionnels de santé et les patients, d'identifier leurs besoins réels et de tester les solutions de manière sécurisée et normée.

Face à ce constat, Sorbonne Université et l'AP-HP ont porté le projet d'unité mixte de service Autonomie, projet lauréat de l'appel à projets SESAME Filières - France 2030\*, et bénéficiaire d'un financement régional de 6,1M€ dans le cadre du Contrat Plan Etat-Région en Île-de-France. Son ambition est de favoriser la réalisation de travaux projets de recherche et d'innovation sur les thématiques du « mieux vieillir », « mieux se déplacer », « mieux respirer », « mieux récupérer ».

L'UMS-Autonomie concentre, sur un site unique de 1 600 m<sup>2</sup>, au sein de l'hôpital Charles-Foix - AP-HP à Ivry-sur-Seine, des compétences et des technologies de pointe, au service de la recherche en matière d'autonomie et de prévention de la dépendance.

### **La première Unité Mixte de Service (UMS) entre Sorbonne Université et l'AP-HP.**

En s'associant au sein de ce projet, Sorbonne Université, université de rang mondial, et l'AP-HP, premier CHU d'Europe et acteur majeur de la recherche clinique, constituent un lieu d'expérimentation à l'interface de la recherche clinique médicale et paramédicale (kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes, podologues, infirmiers), de la recherche en ingénierie et de la recherche en sciences humaines et sociales.

L'UMS-Autonomie permet de co-crée, d'évaluer et de mesurer l'impact de différents dispositifs de prévention ou de compensation de la perte d'autonomie, avec la participation des personnes en perte d'autonomie et/ou de leur entourage en environnement de vie reconstituée augmenté. Elle développera la conduite d'études en environnement de vie reconstitué, dans un contexte de recherche adapté et normé, pour collecter les données nécessaires à leur démonstration d'impact sur la vie des patients, faire la preuve de leur efficacité et justifier in fine d'une prise en charge financière par la solidarité nationale.

L'UMS-Autonomie permettra de faciliter et d'accélérer des processus parfois complexes et cloisonnés sur le champ de la recherche et de l'innovation en santé.

### **Trois lauréats sélectionnés par le jury de l'UMS-Autonomie**

Pr. Eléonore BAYEN, Cheffe de Service de Médecine Physique et Réadaptation, hôpital Pitié- Salpêtrière, Paris (projet LBO-MOB) : « À l'horizon 2050, la France comptera près de 4 millions de seniors en perte d'autonomie, principalement en raison de limitations de mobilité. La medtech Lifebloom propose aux patients en fauteuil roulant une solution alternative qui leur redonne la capacité de se lever, de marcher seuls, de vivre debout et de s'exercer en autonomie quel que soit leur âge ou leur handicap, et ainsi atteindre 100% de leur potentiel de récupération. L'UMS-Autonomie va nous permettre d'explorer les bénéfices de cette thérapie innovante auprès de 50 patients ne pouvant plus marcher seuls du fait de limitations de mobilité d'origine gériatrique et neurologique. »

Dr Rebecca HADDAD, MCU-PH/Cheffe de Service de Médecine Physique et de Réadaptation, Hôpital Rothschild, Paris (projet AGIR-AVC) : « Les conséquences d'un AVC sont la 1ère cause de handicap dans le monde. Le projet AGIR-AVC vise à évaluer l'efficacité de l'auto-rééducation guidée par le dispositif innovant SRT5, qui propose des jeux pour stimuler la motricité et la cognition chez les survivants d'un AVC. 124 patients hospitalisés utiliseront en toute autonomie le SRT5 en dehors des séances de rééducation traditionnelles. L'essai contrôlé utilisera le simulateur de logement et la plateforme d'analyse du mouvement de l'UMS-Autonomie afin de nous permettre d'objectiver l'effet de cette technologie innovante d'auto-rééducation sur les 124 sujets de l'étude. »

Pr Thomas SIMILOWSKI, pneumologue, hôpital Pitié-Salpêtrière et directeur de l'UMRS 1158 Inserm-Sorbonne Université ("Neurophysiologie Respiratoire Expérimentale et Clinique") et Mme Marie-Cécile NIERAT, ingénieure de recherche, UMRS 1158 (DYSMOB-COPD) : « Le projet de recherche DYSMOB-COPD vise à évaluer les effets de la stimulation cérébrale sur l'essoufflement chez des patients atteints d'une insuffisance respiratoire chronique, conséquence de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO). La BPCO est essentiellement la conséquence de la fumée du tabac. Elle concerne 3 millions et demie de Français. Son principal symptôme est la dyspnée, un mot technique qui désigne l'association d'une sensation de manque de souffle et d'une anxiété. Ce symptôme est la principale source du handicap respiratoire, qui rétrécit la vie des patients, physiquement, psychologiquement et socialement. S'agissant d'une maladie destructive, irréversible, la souffrance respiratoire peut persister malgré la mise en place des traitements disponibles. Dans cette situation, il faut traiter le symptôme directement et non sa source, inaccessible, et donc agir sur le cerveau. Il est possible de modifier la fonction de réseaux nerveux cérébraux à l'aide d'une technique indolore et sans risque, la stimulation magnétique transcrânienne répétitive. L'étude DYSMOB-COPD testera cette approche chez 60 patients atteints d'une BPCO sévère. Elle en évaluera l'efficacité non seulement sur le symptôme, mais aussi sur les capacités des patients à réaliser des actes de la vie courante (marcher, monter un escalier, utiliser des placards de cuisine...). Cet aspect de l'évaluation, tout à fait original, sera rendu possible par les équipements et bancs d'essai de l'UMS-Autonomie, parmi lesquels trottoir et escaliers connectés. »

\*L'appel à projets SESAME Filières est financé à parité par l'Etat et la Région Île-de-France dans le volet régionalisé du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA3 puis PIA4/France 2030) et opéré par Bpifrance. Il a été lancé en 2018 avec l'objectif de structurer les acteurs de la recherche en interface avec les besoins des entreprises d'une ou plusieurs filières autour d'un projet de plateforme technologique ouverte, et ainsi faire émerger de nouveaux partenariats entre eux pour une innovation plus efficace renforçant la compétitivité. Les projets

soutenus sont d'une durée maximale de 3 ans, pour un montant total jusqu'à 2,5 M€. Pour en savoir plus : SESAME FILIERES France 2030 - vague n°5 | Région Île-de-France ([iledefrance.fr](http://iledefrance.fr))